

AUDIOVALLEY

Société anonyme établie en Belgique
Siège social: Route de Lennik 451
1070 Bruxelles

N° d'entreprise (RPM Bruxelles): 0473.699.203

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES TENUE LE 26 mai 2021 A 10H30

1. BUREAU

La séance est ouverte à 10h30, les actionnaires présents désignent Monsieur Alexandre Saboundjian en tant que président de l'Assemblée Générale. Le président désigne comme secrétaire Monsieur Sébastien Veldeman et l'assemblée choisit comme scrutateur Madame Camille Saboundjian.

2. COMPOSITION DE L'ASSEMBLEE

Le secrétaire vérifie la liste de présence déposée et les procurations des mandataires présents, dont il résulte que sur les 13.011.663 actions qui disposent de droits de vote, 10.000.864 sont représentées, soit 76,86 %.

Le secrétaire rappelle que suite à l'Assemblée Générale du 15 février 2021, un droit de vote double été conféré aux actions entièrement libérées qui sont inscrites depuis au moins deux années sans interruption au nom du même actionnaire dans le registre des actions nominatives de la Société.

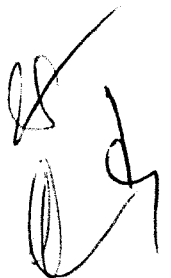
A la date d'enregistrement de la présente l'Assemblée Générale, le 12 mai 2021, 5.725.796 actions disposent ainsi d'un droit de vote double.

Les actionnaires suivants sont présents physiquement lors de cette assemblée générale :

- Maxximum SA (représenté par Alexandre Saboundjian) : 5.377.818 actions ;
- Alexandre Saboundjian : 222.344 actions nominatives et 22.753 actions dématérialisées

Les actionnaires suivants ont voté par correspondance lors de cette assemblée générale :

- ACTYS 1 : 182.870 actions ;
- AMPLEGEST PME : 242.074 actions ;
- TOCQUEVILLE FINANCE : 100.000 actions ;
- HSBC MICROCAPS EURO : 252.035 actions ;
- DNCA ACTIONS EURO MICRO CAPS : 574.541 actions ;
- ACTYS 3 : 154.391 actions ;
- SEXTANT PEA (AMIRAL GESTION) : 318.588 actions ;
- FCPI ISATIS EXPANSION N 4 : 74.621 actions ;
- FCPI ISATIS EXPANSION N 5 : 42.453 actions ;
- Amiral Gestion : 360.034 actions ;
- Fcpi Uff France Innovation N1 : 221.256 actions



1.877.839 actions sont également représentées via des procurations :

- 100.634 actions de la Finance&invest.brussels ;
- 1.678.060 actions de la Société Générale Securities Services ;
- 99.145 actions de la CM CIC Titres

Ces procurations sont annexées au procès-verbal.

Le Président constate que le quorum est atteint et que l'assemblée peut valablement délibérer.

3. ORDRE DU JOUR ET DELIBERATIONS

Après avoir pris connaissance du rapport de gestion du conseil d'administration ainsi que du rapport du commissaire, les Actionnaires décident de procéder au vote des 4 propositions de décisions qui sont inscrites à l'ordre du jour.

3.1. Approbation des comptes annuels de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2020 et affectation du résultat

15.219.586 voix, soit 96,93 %, votent pour l'approbation des comptes annuels de la Société arrêtés au 31 décembre 2020, et 482.074 voix, soit 3,07% votent contre. Ceux-ci font apparaître des actifs pour un montant total de 44.600.234,98 euros, des dettes d'un montant total de 14.672.757,76 euros et un actif net d'un montant total positif de 29.927.477,22 euros.

3.2. Décharge aux administrateurs

14.645.045 voix, soit 93,27 %, votent pour la décharge aux administrateurs et 1.056.615 voix, soit 6,73 %, votent contre. La majorité simple des voix présentes étant réunie, les Actionnaires donnent décharge aux administrateurs de toute responsabilité pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2020.

3.3. Décharge au commissaire

14.645.045 voix, soit 93,27 %, votent pour la décharge au commissaire et 1.056.615 voix, soit 6,73 %, votent contre. La majorité simple des voix présentes étant réunie, les Actionnaires donnent décharge au commissaire de toute responsabilité pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2020.


3.4. Renouvellement du mandat du commissaire

15.219.586 voix, soit 96,93 %, votent pour le renouvellement du mandat du commissaire et 482.074 voix, soit 3,07 %, votent contre. La majorité simple des voix présentes étant réunie, les Actionnaires renouvellent le mandat d'EY Réviseurs d'entreprises pour une période de 3 ans pour les exercices se clôturant le 31 décembre 2021, 2022 et 2023. La société EY sera toujours représentée par Eric Van Hoof pour ces trois prochaines années.

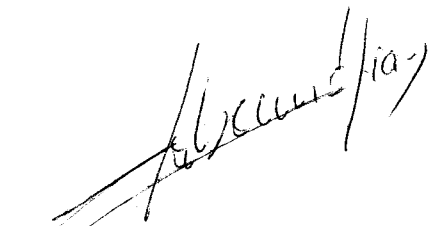
Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le président lève la séance à 10h45.



Le Président
Alexandre Saboundjian



Le secrétaire
Sébastien Veldeman



Le scrutateur
Camille Saboundjian